

## 1. Examen de la recevabilité de votre demande de VAE : le dossier de recevabilité

- Retrait du **dossier de recevabilité** (auprès du Responsable de Formation de la Certification visée ou en ligne)
- Envoi du dossier de recevabilité dûment complété, accompagné d'un CV qui seront examinés par le Responsable de Formation pour statuer sur la recevabilité de votre demande (réponse écrite sous un délai de 30 jours)

## 2. Candidature à la VAE : dossier de candidature

- En cas d'avis favorable (notification de recevabilité), entretien - assistance avec un responsable V.A.E. de deux heures lors du retrait du **dossier de candidature** (frais d'inscription de 200 euros TTC)
- Sur demande écrite de votre part, soutien possible **d'un accompagnateur** au montage de votre dossier (75 euros TTC/heure) pour réfléchir, organiser les informations demandées, identifier vos compétences et en valoriser le niveau de maîtrise.
- Retour du dossier de candidature à la VAE dans un délai maximum de 9 mois accompagné d'un chèque de 600 € TTC correspondant aux frais de traitement du dossier.

## 3. Analyse de la demande de VAE (instructeur et commission)

- Un **instructeur** analysera avec précision et par tous les moyens les éléments fournis et émettra un avis sur le dossier.
- Au vu de l'avis argumenté de l'instructeur, la **commission de Validation des Acquis de l'Expérience** examinera votre candidature et vous convoquera pour vous donner l'occasion de défendre celle-ci. A l'issue de cet examen, elle proposera une décision à soumettre au Jury d'Attribution de la Certification Professionnelle

## 4. Décision d'attribution de la Certification Professionnelle (jury d'attribution de la Certification Professionnelle)

- Au vu de la proposition de décision et de l'ensemble des éléments, le Jury d'Attribution de la Certification Professionnelle du CFA Léonard de Vinci décidera de l'obtention ou non de la certification professionnelle demandée.
- A défaut d'une validation complète des compétences permettant l'attribution de la certification visée, vous aurez 5 ans pour présenter un dossier complémentaire à partir des recommandations formulées par le jury.

**Certifications  
enregistrées au  
Répertoire  
National des  
Certifications  
Professionnelles  
(RNCP)  
accessibles par la  
VAE**

**Gestionnaire de  
Ressources  
Informatiques**  
Niveau II  
JO du 22 janvier 2010

**Concepteur de  
Systèmes Mécaniques**  
Niveau II  
JO du 21 avril 2009

**Négociateur d'Affaires**  
Niveau II  
JO du 21 avril 2009

## Contacts

**Gestionnaire de Ressources  
Informatiques**  
Alain DEHEINZELIN  
Responsable de formation  
Tél : 01 41 16 70 20  
[alain.deheinzelin@devinci.fr](mailto:alain.deheinzelin@devinci.fr)

**Concepteur de Systèmes  
Mécaniques**  
Olivier HOUSSEINI  
Responsable de formation  
Tél : 01 41 16 74 67  
[olivier.housseini@devinci.fr](mailto:olivier.housseini@devinci.fr)

**Négociateur d'Affaires**  
Catherine REBATEL  
Responsable de formation  
Tél : 01 41 16 72 83  
[catherine.rebatel@devinci.fr](mailto:catherine.rebatel@devinci.fr)